



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 juin 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 12 juin 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Facilitateur chargé par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le cinquième rapport de la Commission conjointe au Conseil de sécurité sur l'état d'application des décisions du Groupe de travail sur l'approvisionnement et les éventuelles difficultés de mise en œuvre, qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 12 juin 2018.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du rapport comme document du Conseil de sécurité.

Le Facilitateur chargé par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#)  
(*Signé*) Karel J.G. van Oosterom



## **Rapport de la Commission conjointe au Conseil de sécurité sur l'état d'application des décisions du Groupe de travail sur l'approvisionnement et les éventuelles difficultés de mise en œuvre**

1. Le présent rapport est le cinquième de la Commission conjointe, créée en application du Plan d'action global commun. Il est adressé au Conseil de sécurité et porte sur l'état de l'application des décisions du Groupe de travail sur l'approvisionnement et les éventuelles difficultés de mise en œuvre. Il donne un aperçu des travaux entrepris par le Groupe de travail sur l'approvisionnement entre le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et le 12 juin 2018.

2. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement est composé des États participant au Plan d'action global commun et coordonné par un représentant attitré du Haut-Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

3. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement a tenu sept réunions. Des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont participé en qualité d'observateurs à l'une des réunions. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement a examiné 13 propositions présentées par trois États : 8 ont été recommandées pour approbation, 2 ont été retirées par les États qui les avaient soumises et les 3 autres sont toujours à l'examen.

4. Les documents portant sur les travaux du Groupe de travail sur l'approvisionnement qui ont été entérinés par la Commission conjointe ont été mis à jour en septembre 2017 et sont mis à la disposition du public, notamment par l'intermédiaire du site Web du Conseil de sécurité consacré à l'application de la résolution 2231 (2015).

5. Les participants au Groupe de travail sur l'approvisionnement ont continué de collaborer avec les États Membres pour faire mieux connaître les procédures liées à la filière d'approvisionnement et pour expliquer le rôle et les objectifs du Groupe. Le 27 avril 2018 lors d'une réunion en formation 2231, le Coordonnateur du Groupe a également présenté un exposé sur ces procédures aux représentants du Conseil de sécurité.

6. Le 9 mai 2018, le Coordonnateur du Groupe a été informé que les États-Unis d'Amérique se retiraient du Groupe de travail sur l'approvisionnement, à la suite de la déclaration faite par le Président des États-Unis le 8 mai 2018<sup>1</sup>. Depuis le 9 mai, les États-Unis ne participent plus aux activités du Groupe ni à l'examen des propositions dont il est saisi. Les travaux du Groupe se poursuivront sans la participation des États-Unis.

---

<sup>1</sup> Les « Observations formulées par le Président Trump sur le Plan d'action global commun » peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-president-trump-joint-comprehensive-plan-action/>.